

PONTAIX - Commune

Liste des délibérations de la séance du 25 mars 2025

Président de la séance : Madame Dominique VINAY

Secrétaire de la séance : Monsieur Pascal DIOTTE

Présents : Madame Dominique VINAY, Monsieur Pascal LAPEYRE, Monsieur Eric VINAY, Monsieur Olivier BARNIER, Monsieur Pascal DIOTTE, Monsieur Emile MALICORNE

Représentés : Madame Hélène BLACHE représentée par Monsieur Olivier BARNIER, Monsieur Joël LAPEYRE représenté par Monsieur Pascal LAPEYRE

Absents et excusés : Monsieur Laurent GRANON, Monsieur Denis LE CAPITAINE

Ordre du jour :

- Approbation du PV du 7 mars 2025
- Validation du CFU BUDGET PRINCIPAL 2024.
- Affectations des résultats budget principal
- Validation du CFU BUDGET EAU 2024.
- Affectations des résultats budget annexe - eaux
- Vote du taux d'imposition 2025
- Vote des Budgets Primitifs 2025
- Questions diverses.

Approbation du PV du 07 mars 2025

Vote POUR à l'unanimité (8 pour)

Délibérations du conseil :

Délibération sur le Compte Unique Financier - COMMUNE DE PONTAIX 2024 (N° 2025_DE_007)

Vote POUR à l'unanimité (8 pour)

Charge le Maire de l'exécution de cette délibération

Résultat du vote : adoptée

Délibération sur le Compte Unique Financier - EAU ASSAINISSEMENT PONTAIX 2024 (N° 2025_DE_010)

Vote POUR à l'unanimité (8 pour)

Charge le Maire de l'exécution de cette délibération

Résultat du vote : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - COMMUNE DE PONTAIX 2024 (N° 2025_DE_008)

Vote POUR à l'unanimité (8 pour)

Charge le Maire de l'exécution de cette délibération

Résultat du vote : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - EAU ASSAINISSEMENT PONTAIX 2024 (N° 2025_DE_011)

Vote POUR à l'unanimité (8 pour)

Charge le Maire de l'exécution de cette délibération

Résultat du vote : adoptée

Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2025 (N° 2025_DE_012)

Vote POUR à l'unanimité (8 pour)

Charge le Maire de l'exécution de cette délibération

Résultat du vote : adoptée

Délibération sur le Budget Primitif - COMMUNE DE PONTAIX 2025 (N° 2025_DE_013)

Vote POUR à l'unanimité (8 pour)

Charge le Maire de l'exécution de cette délibération

Résultat du vote : adoptée

Délibération sur le Budget Primitif - EAU ASSAINISSEMENT PONTAIX 2025 (N° 2025_DE_014)

Vote POUR à l'unanimité (8 pour)

Charge le Maire de l'exécution de cette délibération

Résultat du vote : adoptée

Délibération étude pollution (STEP) : choix de l'entreprise pour effectuer les travaux

Pour avancer dans le projet de la construction de la (STEP) il faut effectuer un diagnostic de pollution des sols pour la création de la station d'épuration. Ce site appartient actuellement à des personnes privées et aurait été utilisé pour stocker du matériel informatique, des carcasses de véhicule, pour lever le doute d'une éventuelle pollution il nous faut choisir des prestataires pour réaliser ce diagnostic.

Nous avons reçu 4 offres :

1) Offre ECR avec une tranche ferme pour un montant de 5530.00HT et 6636.00 TTC.

Une tranche optionnelle 1= d'un montant de 9305.00 HT et 11166.00 TTC.

Une tranche optionnelle 2= d'un montant de 3700.00 HT et de 4440.00 TTC.

2) Offre TAUW avec une tranche ferme pour un montant de 17200.00 HT et de 20700.00 TTC

Une tranche optionnelle 1= d'un montant de 12300.00 HT et de 14760.00 TTC.

Une tranche optionnelle 2= d'un montant de 8250.00 HT et de 9900.00TTC

- 3) Offre AMETEN avec une tranche ferme pour un montant 8935.00HT et de 10722.00 TTC
Une tranche optionnelle 1= d'un montant de 13947.00 HT et de 16736.40.00 TTC.
Une tranche optionnelle 2= d'un montant de 6100.00 HT et de 7320.00TTC
- 4) Offre HUB avec une tranche ferme pour un montant 6325.00HT et de 7875.00 TTC
Une tranche optionnelle 1= d'un montant de 8950.00 HT et de 0.00 TTC.
Une tranche optionnelle 2= d'un montant de 3000.00 HT et de 0.00TTC

La Commune à choisie l'offre de ECR POUR UN MONTANT DE 5530.00HT et 6636.00 TTC.

VOTE – POUR à l'unanimité (8 pour)

Charge le Maire de l'exécution de cette délibération

Délibération étude Hydrogéologique (STEP): Choix du l'entreprise pour effectuer les travaux

Pour avancer dans le projet de construction de la (step) il faut effectuer une étude hydrogéologique pour la création de la station d'épuration. Ce site appartient actuellement à des personnes privées et aurait été utilisé pour stocker du matériel informatique, des carcasses de véhicule.

Cette étude hydrogéologique va permettre de statuer sur la faisabilité de l'infiltration dans le sol des eaux usées sur le site et de mesurer l'incidence sur la nappe souterraine sur les parcelles 431, 432, 1000, 916 section.....

Nous avons reçu 3 offres

- 1) Offre DPGF GEOLITHE pour un montant de 19270.00HT et 23124.00 TTC
- 2) Offre AEHB CONSEIL pour un montant de 26330.00HT et 31596.00 TTC
- 3) Offre IDEES EAUX pour un montant de 21915.00HT et 26298.00 TTC

La Commune à choisie l'offre de DPGF GEOLITHE POUR UN MONTANT DE 19270.00HT et 23124.00 TTC

VOTE – POUR à l'unanimité (8 pour) pour la société GEOLITE

Charge le Maire de l'exécution de cette délibération

Questions diverses

Les propriétaires de la parcelle n° 0567 ont fait effectuer par un géomètre un bornage, il s'avère qu'il y a une erreur importante, à savoir que le grillage du captage sur la partie gauche se trouve être dans la parcelle N°567 qui appartient à un particulier.

Les limites de cette parcelle (567) avec l'une des parcelles du captage (592) sont cote à cote, après bornage, il indique un débordement d'environ 2M5 sur la partie du début et pour finir à 1 mètre environ en bout de terrain sur la longueur.

Les propriétaires demandent qu'il y ait visite sur le terrain avec les conseillers municipaux, afin de délibérer au prochain conseil pour prendre une décision pour ce remettre à la limite de la parcelle du captage.

Madame Dominique VINAY
Président de séance

Monsieur Pascal DIOTTE
Secrétaire de séance

